

## « LÀ EST LA LIBERTE... »

**« Jusqu'à ce jour, quand on lit Moïse, un voile est jeté sur leurs cœurs ; mais lorsque les cœurs se convertissent au Seigneur, le voile est ôté. Or, le Seigneur, c'est l'Esprit ; et là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté... » II Cor 3:15-17.**

L'apôtre Paul, écrivant aux Corinthiens, démontre l'existence d'un « voile jeté sur les cœurs » des fils d'Israël qui lisent Moïse, voile qui n'est ôté que lorsque les cœurs se convertissent au Seigneur. En effet : « La loi, dit l'Écriture, n'a rien amené à la perfection... » Hébr 7:19, tandis que la Grâce de Dieu consiste, non pas à se libérer par soi-même ou par des règles, mais à demeurer dans le Christ libérateur, depuis le jour où Il s'est révélé à nous en Puissance de Salut. Car « là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté... », or l'Esprit du Seigneur demeure dans le cœur de celui qui est né de nouveau. Notre cœur est donc le seul « lieu » sur la terre où se trouve la vraie liberté. Il ne s'agit pas d'un « lieu-saint » au-dedans de nous, mais de « sainteté » résultant de notre identification à Christ, par Son Esprit de Vie qui nous affranchit de la loi du péché et de la mort.

Quelle est donc cette vie spirituelle qui permet de dire que l'on est réellement libre ? L'Écriture dit : « Celui qui est mort est libre du péché... » Rom 6:7. Ainsi, la liberté selon Dieu, c'est, précisément, « être morts » à tout ce qui nous empêche d'être libres pour Le servir et L'adorer. Mais « être mort » ne signifie en aucun cas « faire le vide » en soi, ce qui est là une démarche totalement contraire à la Parole et à l'Esprit de l'Évangile. L'âme qui s'examine sans cesse pour se libérer, comme pour se sanctifier elle-même, se trouvera toujours de nouveaux liens, lesquels, une fois « rompus », la plongeront chaque fois dans la crainte d'en découvrir d'autres. C'est ici le piège du diable, qui consiste à donner plus d'importance à la préoccupation de la mort de notre « moi » qu'à l'adoration du Dieu vivant.

« Tandis que nous sommes dans cette tente (notre corps), dit l'Écriture, nous gémissons, accablés, parce que nous voulons, non pas nous dépouiller, mais nous revêtir, afin que ce qui est mortel soit englouti par la vie... » II Cor 5:4. De même que ce qui est mortel est englouti, non par notre « propre mort », mais par la Vie de Jésus en nous, de même ce n'est que par l'Esprit de vie en Jésus-Christ que nous sommes morts au péché, et donc libres. Bien que le dépouillement du « vieil homme » précède toujours le revêtement de « l'homme nouveau », Jésus ne nous a jamais ordonné de lui faire nous-mêmes la place qu'Il doit occuper en nous, car Il a déjà accompli tout ce qu'Il nous a demandé d'être en Lui.

« Tout m'est permis, mais tout n'est pas utile ; tout m'est permis, mais je ne me laisserai asservir par quoi que ce soit... » I Cor 6:12. De telles paroles aux oreilles des croyants charnels ne peuvent que susciter des interprétations les plus diverses. Aussi ne peuvent-elles être comprises que par des croyants spirituels, à l'exemple de Paul qui les a écrites, exprimant par elles le discernement qui l'habitait. Il est à relever que l'apôtre n'a pas écrit : tout m'est « interdit », mais, au contraire : tout m'est « permis... ». Car pour l'âme affranchie en Christ, ce qui est « interdit » n'est plus le premier objet de son combat. Comment cela ? En effet, aux yeux du croyant légaliste, qui vit selon la lettre et non selon l'Esprit, la vie n'est faite que de défenses et d'exigences. Tandis que pour celui que la Vérité a affranchi, la liberté consiste à recevoir chaque jour la force de ne pas se laisser asservir par ce qui plaît à la chair, laquelle a été crucifiée par Christ, crucifixion accomplie une fois pour toutes, et dont les effets sont permanents. « Si vous êtes morts avec Christ aux rudiments du monde, dit l'Écriture, pourquoi, comme si vous viviez dans le monde, vous impose-t-on ces préceptes : Ne prends pas ! Ne goûte pas ! Ne touche pas ! Préceptes qui tous deviennent pernicieux par l'abus, et qui ne sont fondés que sur les ordonnances et les doctrines des hommes... » Col 2:20-22. En face de la convoitise, le croyant mondain se trouvera toujours des excuses ; le croyant légaliste, quant à lui, se voit encerclé par des interdictions qui lui ravissent la joie et la paix ; seul l'homme libre en Christ se tient ferme, non pas sur la défensive, comme s'il devait craindre d'être vaincu, mais dans la foi de ce qui a été accompli par Christ, et qui le conduit de victoire en victoire.

La pensée humaine de la liberté ne saurait être comparée à celle de la liberté reçue de Dieu par Son Fils. « Si vous demeurez dans ma parole, dit Jésus, vous êtes vraiment mes disciples ; vous connaîtrez la

vérité, et la vérité vous affranchira... » Jean 8:31-32. Notre liberté en Christ est assurée par la Parole qui nous y affermit. En effet : « Celui qui aura plongé les regards dans la loi parfaite, la loi de la liberté, écrit Jacques, et qui aura persévéré, n'étant pas un auditeur oublieux, mais se mettant à l'œuvre, celui-là sera heureux dans son activité... » Jac 1:25. Il est question ici, non seulement de la loi, mais encore de la « loi de la liberté », car la liberté selon Dieu ne se vit pas dans le désordre, c'est aussi une loi, et même une « loi parfaite ». Il n'est pas de véritable liberté sans une discipline intérieure, qui est le fruit de l'obéissance à la Parole de Dieu.

Cette discipline spirituelle, loin de réduire les limites « extérieures » de cette liberté même, nous fait discerner, au contraire, tout ce qui pourrait lui nuire, et donc en limiter la Plénitude divine. Car la liberté d'En-Haut est à la mesure de la Plénitude de l'Esprit, que Dieu a fait habiter en nous. Il n'est donc pas de liberté en Christ sans discipline, et ceci nous apprend que cette liberté ne saurait être confondue avec l'esprit d'indépendance. Etre libre, ce n'est pas être solitaire, la vraie liberté ne se vit pas sans les autres, sinon ceci ne manquerait pas d'attirer sur soi ces paroles du sage : « Celui qui se tient à l'écart cherche ce qui lui plaît, il s'irrite contre tout ce qui est sage... » Prov 18:1, et ceci pouvant aller, ô suprême contradiction, jusqu'à, inconsciemment, se rendre libres de Celui-là même qui nous a accordé la liberté... notre Seigneur Jésus.

La liberté est la première chose qu'Adam et Eve ont perdue, en voulant, précisément, se rendre indépendants, et ceci en prenant leur « propre liberté » d'ajouter à la liberté divine une connaissance de plus, et donc de trop, laquelle venait, non pas de Dieu, mais du séducteur. Car de la dépendance de Dieu seul découle la vraie liberté, et, en voulant se rendre indépendants de Lui, Adam et Eve se sont rendus captifs de la honte, puis de la crainte, et enfin exilés à l'orient d'Eden : Gen 3:22-24. En toute âme, la tentation existe « d'ajouter », comme aussi de « retrancher », quelque chose à ce qui est parfait, à ce qui même suffit venant de la Grâce. Tout ce que l'on ajoute d'humain à ce qui est Divin l'altère. Ajouterions-nous quoi que ce soit de nous-mêmes à la vie spirituelle ? Et c'est la mort ! À la paix ? Et c'est le trouble ! À la foi ? Et c'est le doute ! Aux dons spirituels ? Et c'est la confusion ! À la vérité ? Et c'est l'erreur. Aussi, dans le domaine de la liberté, comme en tous les autres, est-il salutaire d'être sans cesse « transformés et renouvelés dans l'esprit de notre intelligence par le Saint-Esprit, afin de toujours discerner la Volonté divine » Eph 4:23, et Rom 12:2. Car ce qui est reçu de la part de Dieu, bien qu'étant parfait, mais parce que nous, nous ne le sommes pas, peut subir une altération ou un fléchissement à des fins personnelles, qui ne correspondent plus à la nature spirituelle du Dessein de Dieu fixé pour nous.

« C'est pour la liberté que Christ nous a affranchis, dit l'Écriture. Demeurez donc ferme, et ne vous laissez pas mettre de nouveau sous le joug de la servitude... » Gal 5:1. Tout est susceptible de devenir une servitude, le diable, le monde, la chair, nos propres faiblesses comme nos propres forces peuvent nous asservir. C'est alors le signe que nous avons besoin de retrouver la vision intérieure des choses spirituelles et éternelles. Notre liberté est à la « dimension » de notre aspiration aux « choses d'en-haut, où Christ est assis à la droite de Dieu... » Col 3:1. Arrivés à ce point, il n'est pas de paroles plus réconfortantes pour nous, que celles adressées par l'apôtre aux Ephésiens, disant : « ... Qu'il (Dieu) illumine les yeux de votre cœur, pour que vous sachiez quelle est l'espérance qui s'attache à son appel, quelle est la richesse de la gloire de son héritage qu'il réserve aux saints, et quelle est envers nous qui croyons l'infinie grandeur de sa puissance, se manifestant avec efficacité par la vertu de sa force... » Eph 1:17-19.

Malgré les tribulations de cette vie ici-bas, auxquelles nul n'échappe, la liberté de l'Esprit dans notre cœur, telle une enclave du Royaume des cieux en nous, change notre vision des choses, au point de nous faire voir, intérieurement, le chemin qui mène à la vie éternelle, vie intérieure d'autant plus vaste que le chemin est « resserré », après en avoir franchi la « porte étroite ». Aussi pouvons-nous dire avec le Psalmiste : « Je marcherai au large, car je recherche tes ordonnances... » Ps 119:45. C'est là, à chaque pas, discerner par le regard de Dieu le chemin, par lequel nous nous approchons de Lui.